



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

OBJET : COMITÉ DES FÊTES

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2025-2028

Autorisation de signature

N°2025_109

Date d'affichage de la liste des délibérations : **18 novembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **18 novembre 2025**

Date de mise en ligne : **18 novembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **5 novembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Roger REMILLY**

Membres présents à la séance :

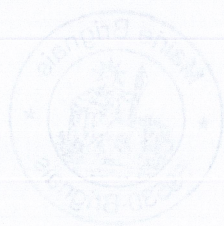
Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT - Jean-Philippe SANTONI

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Jean PETIT (à Sébastien FRANÇOIS) - Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Christophe GALLAY (à Lionel CATRAIN) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Marie DECHESNE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Isabelle WEULERSSE





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

L'association Comité des Fêtes a été créée en 2021 par des habitants de Brignais désireux de développer un certain nombre d'animations à destination du grand public, pour tous les âges et toute la ville.

La Ville de Brignais, soucieuse de soutenir le monde associatif brignairot qui répond au principe d'intérêt public local et qui participe à la qualité de vie et au dynamisme du territoire, a souhaité accompagner cette initiative citoyenne en mettant à disposition un certain nombre d'aides, qu'il s'agisse de subventions directes ou d'aides en nature. Ainsi, pour l'année 2025, une subvention directe de 5 000 € a été validée ainsi qu'une aide indirecte estimée à 493,57 €, (pour la saison 2023-2024).

Par ailleurs, constatant des objectifs communs et les synergies existantes entre les deux associations, la Ville de Brignais a été informée que l'Amicale des Interclasses de Brignais intégrera le Comité des Fêtes de Brignais à compter du 9 décembre 2025.

Afin de définir plus clairement les termes du partenariat entre la Ville et le Comité des Fêtes élargi, il est proposé d'établir une convention d'objectifs et de moyens qui définit les engagements réciproques pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Cette convention a été travaillée en concertation avec le Comité des Fêtes afin d'en valider les objectifs.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 4 novembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Comité des Fêtes telle que présentée en séance et jointe en annexe
- AUTORISER Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint au Maire délégué à l'animation à signer ladite convention ainsi que tout avenant ou document y afférent
- DIRE qu'un soutien financier pourra être accordé, dans le cadre d'une demande de subvention annuelle

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Roger REMILLY

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD